

**COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2023 - 10H00 A MALAUCENE**  
**(SALLE DES FETES DU BLANCHISSAGE)**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-sept mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes du blanchissage à Malaucène, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 47 Présents (mini 24) : 27 <b>Quorum atteint</b>
Nombre de voix En exercice : 119 Présentes : 60 Exprimées par pouvoirs : 31 <b>Total : 91</b>

**Délégués présents :**

**2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN.

**1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) :** Christian MOUNIER

**2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV).

**5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

**17 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :**

Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge ANDRIEU (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Pascal VOLPILHAC (Saint Romain en Viennois), Damien MARION (Vaison la Romaine), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

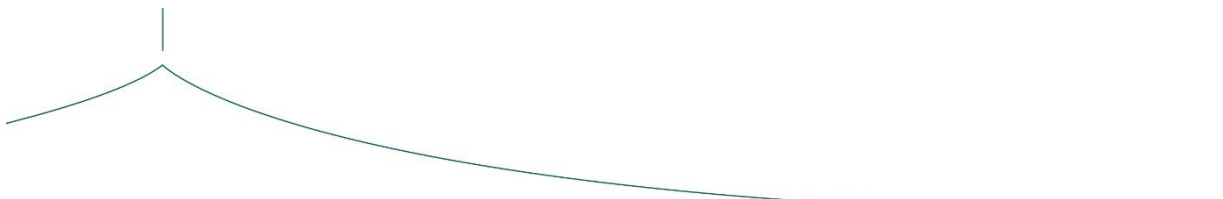
***Délégués excusés ayant donné pouvoir :*** Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Sophie RIGAUT et Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER, François ILLE (Le Beaucet) et Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET, Didier CARLES (Pernes les Fontaines) pouvoir à Dominique PLANCHER.

***Membres associés à voix consultative :*** Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

***Participaient également à la réunion :*** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud).

***Absents/Excusés :*** Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Yoann CONSTANTIN (Aurel), Roland RUEGG (Brantes), Serge SAES (Crillon le Brave), Gilles GRILLET (Le Barroux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Alain BRIANCON (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse).

**Secrétaire de séance :** Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.



**INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU PNR MONT VENTOUX**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;  
Vu le décret n°2020-914 du 28 juillet 2020 du Premier Ministre portant classement du Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2020 ;  
Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;

Vu la délibération de désignation de nouveaux délégués syndicaux par la Communauté de Communes Vaison Ventoux en date du 22 mars 2023 reçue le 29 mars 2023 ;

Mme Jacqueline BOUYAC, Présidente, propose au Comité Syndical de prendre acte de la désignation des représentants de la communauté de communes Vaison Ventoux et de déclarer les nouveaux membres installés dans leurs fonctions de délégués titulaire ou suppléant au Comité Syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Le Comité,

Oùï, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6- Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 91 - Abstention : 0 - Contre : 0

- PREND acte de la désignation des représentants de la Communauté de Communes Vaison Ventoux délégués au Parc naturel régional du Mont-Ventoux ;

- DECLARE les membres installés dans leur fonction de délégué titulaire ou délégué suppléant tels qu'après :

COLLECTIVITE / EPCI	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Communauté de Communes Vaison Ventoux	Monsieur Gérard RAINERI	Monsieur Alain BERTRAND

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

**La Présidente**  
**du Parc naturel régional du Mont-Ventoux**  
**Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC